



Communiqué de presse
16 septembre 2011

Les Belges, curieux voire impatients de pouvoir utiliser les titres-repas électroniques

Résultats de l'enquête d'Edenred menée auprès des consommateurs.

Hier l'agrément des émetteurs a enfin été publié au Moniteur Belge, permettant aux employeurs de commander les premières cartes de titres-repas électroniques. A cette occasion, Edenred - leader mondial des titres de services prépayés - publie les chiffres de l'enquête menée auprès du grand public via Belga-Ivox. Ces résultats montrent clairement la correspondance entre les objectifs premiers de la carte et les attentes des utilisateurs.

Si les émetteurs de titres-repas, les décideurs politiques et les commerçants (notamment à travers leurs fédérations) ont beaucoup été entendus, Edenred a voulu aujourd'hui donner la parole aux utilisateurs de titres-repas. 1000 personnes ont ainsi été interrogées entre le 6 et le 12 septembre 2011 par Belga-Ivox. Les résultats montrent clairement la correspondance entre les objectifs premiers de la carte et les attentes des utilisateurs : 76,4% des Belges se disent intéressés ou même enthousiastes à l'idée de pouvoir utiliser des titres-repas électroniques.

Cependant, avant de pouvoir utiliser les titres-repas électroniques, les employés et les entreprises doivent, comme pour les titres-repas papiers, d'abord conclure une convention collective ou individuelle.

« Nous voulons être aux côtés de nos clients pour les aider à aborder ce passage à la carte de la façon la plus sereine qui soit. C'est pourquoi Edenred met à leur disposition de nombreux outils pratiques tels que des modèles de conventions ou des vidéos explicatives leur permettant d'informer leur personnel », explique Jean-Bernard Trussart, Directeur Général d'Edenred Belgique.

PLUS DE SÉCURITÉ, DE RAPIDITÉ ET DE FACILITÉ D'UTILISATION...

A la question portant sur la sécurité des titres-repas électroniques, 76,4% des Belges sont tout à fait d'accord ou d'accord pour dire que les titres-repas électroniques représentent une plus grande sécurité d'utilisation que la version papier. En effet, la carte signe pour eux la fin des titres égarés, volés ou périmés.

Les Belges sont également 76,7% à voir dans la version électronique une plus grande facilité d'utilisation : plus de calcul à faire, moins de monnaie en poche, plus besoin de faire attention à la date d'expiration (pour rappel, cette dernière sera toujours prise en compte mais sera rappelée automatiquement à l'utilisateur, et les chèques les plus anciens seront automatiquement utilisés en priorité).

En ce qui concerne la rapidité au moment de la réception des titres-repas électroniques ou du passage en caisse, ils sont 75,1% à y voir clairement un avantage.

... MAIS UNE CARTE MOINS FACILE À PARTAGER.

Quand on parle du fait de devoir disposer d'une carte supplémentaire dans le portefeuille, ils sont finalement 41,5% à n'y voir aucun inconvénient.

Par contre, ils sont 72,9% à regretter la possibilité de partager les titres-repas avec leurs familles ou amis.

REJET D'UN TRANSFERT DES TITRES-REPAS VERS LA FICHE DE PAIE

Les titres-repas représentent l'avantage extra-légal préféré des Belges. A ce titre, il est important de souligner les résultats mis en avant par l'enquête au moment de savoir si les détenteurs de titres préféreraient recevoir cet avantage sur leur fiche de paie. Sachant que l'exonération disparaîtrait (ce qui signifie que, soit l'employeur devra payer plus du double pour que leur personnel ait le même pouvoir d'achat, soit ce que le personnel touchera en net sera diminué à peu près de moitié), ils sont 88,6% à être contre cette idée et à vouloir conserver le système de titres-repas.

Rappelons qu'aujourd'hui, plus d'un travailleur sur 3 bénéficie de titres-repas. Cela représente un chiffre d'affaires potentiel de plus de 130 millions d'euros chaque mois pour les commerçants.

UNE CARTE ACCESSIBLE POUR TOUS LES COMMERÇANTS

Dès le départ, Edenred a pris le parti des petits commerçants et s'est engagée à développer des solutions afin de minimiser le coût d'utilisation des titres-repas électroniques. Edenred propose ainsi une carte dotée d'une double technologie : contact (compatible avec les terminaux existants) et contactless, qui permet de réaliser des transactions plus rapides sur des terminaux bons marchés ne nécessitant pas de frais de communication téléphonique à chaque transaction. Edenred propose en effet en exclusivité aux commerçants ne disposant pas encore d'un terminal, de les équiper pour 1€ par jour. L'objectif de cette démarche est d'offrir aux utilisateurs le réseau d'acceptation le plus large et le plus varié.

A ce jour, plusieurs milliers de commerces ont déjà sauté le pas, dont quelques centaines de supermarchés franchisés. Les négociations avec les acteurs de la grande distribution sont en cours, dont certaines sur le point d'aboutir.

Edenred, inventeur de Ticket Restaurant® et leader mondial des services prépayés aux entreprises, imagine et développe des solutions facilitant la vie des salariés et améliorant l'efficacité des organisations.

Les solutions proposées par Edenred garantissent que les fonds attribués par les entreprises seront affectés à une utilisation spécifique. Elles permettent de gérer :

- les **avantages aux salariés** (Ticket Restaurant®, Ticket Alimentación, Ticket CESU, Childcare Vouchers...)
- les **frais professionnels** (Ticket Car, Ticket Cleanway...)
- la **motivation et les récompenses** (Ticket Compliments®, Ticket Kadéos...)

Le Groupe accompagne également les institutions publiques dans la gestion de leurs **programmes sociaux**.

Coté à la Bourse de Paris, Edenred est présent dans 40 pays avec 6 000 collaborateurs, près de 530 000 entreprises et collectivités clientes, 1,2 million de prestataires affiliés et 34,5 millions de bénéficiaires. En 2010, Edenred a réalisé un volume d'émission de 13,9 milliards d'euros, dont 55% dans les pays émergents.

Ticket Restaurant® ainsi que les autres dénominations des produits et services proposés par Edenred sont des marques déposées dont le groupe Edenred est propriétaire.

CONTACTS

Marie Cordiez, Communication Manager - Tél. : +32 (0)2 678 28 46 – Mob. : +32 (0)475 208 238 – marie.cordiez@edenred.com